



## Le Programme UE FAO FLEGT publie un appel à propositions de projets dans les pays non engagés dans un APV

Le Programme UE FAO pour l'Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux ([Programme UE FAO FLEGT](#)) accepte actuellement des propositions de projets dans les [pays producteurs de bois éligibles](#) qui ne sont pas engagés dans le processus APV. Des subventions allant jusqu'à 100 000 € sont disponibles par le biais de cet appel à propositions aux institutions gouvernementales, aux organisations du secteur privé et à la société civile. Les propositions doivent s'inscrire dans une des [huit thématiques prioritaires](#) du Programme : partager ou développer des informations et des connaissances sur le Plan d'action FLEGT (1) ; Améliorer la transparence dans le secteur forestier (2) ; établir une surveillance indépendante dans le secteur forestier (3) ; appuyer les communautés locales et les activités de foresterie communautaires en lien avec le processus FLEGT ou avec une stratégie nationale visant à améliorer la gouvernance forestière (4) ; appuyer les améliorations aux systèmes nationaux de traçabilité du bois, traçabilité des produits forestiers et systèmes nationaux de contrôle (5) ; appuyer les améliorations aux cadres politique, légal et réglementaire (6) ; appuyer les initiatives du secteur privé (7) ; aborder les questions relatives aux marchés domestiques et régionaux (8).

Avant de présenter la proposition, tous les demandeurs sont encouragés à consulter le **module d'information du Programme UE FAO FLEGT** ainsi que les **lignes directrices** pour la présentation des propositions qui peuvent être téléchargées sur le [site internet du Programme](#). Les propositions devront être soumises au plus tard **le 21 avril 2014**. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter notre site Web : [www.fao.org/forestry/eu-flegt/fr/](http://www.fao.org/forestry/eu-flegt/fr/).

Les pays sont vivement encouragés à présélectionner des projets par le biais de processus multi-acteurs ou coalitions existants au niveau national afin d'assurer la cohérence avec les priorités nationales et d'impliquer au mieux les différents acteurs dans le projet.

---

### **Le Programme UE FAO FLEGT**

*Le Programme UE FAO FLEGT fait partie d'un réseau mondial d'acteurs appuyé par l'UE pour mettre en œuvre le [Plan d'action FLEGT](#), adopté en 2003 par les États membres de l'UE afin de faire face au commerce de bois illégal et à ses conséquences mondiales dans les domaines économique, social et de l'environnement. Le Plan d'action établit une série de mesures tant du côté de l'offre que de la demande, visant à améliorer la gouvernance forestière et la légalité dans le secteur forestier, et permettre ainsi une [Gestion durable des forêts \(GDF\)](#). Des subventions sont octroyées par le biais du Programme pour appuyer des processus gérés localement visant à mettre en œuvre le Plan d'action FLEGT.*